



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Détresse des éleveurs face aux attaques de loups

Question écrite n° 25738

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la détresse des éleveurs face aux attaques de loups. Les dommages ont considérablement augmenté depuis le début de l'année 2019. En Haute-Savoie, au 31 octobre 2019, la direction départementale des territoires faisait mention de 113 signalements enregistrés depuis le début de l'année, avec 299 victimes environ. Parmi ceux-ci, 72 constats sont indemnisables au titre du loup pour un minimum de 236 victimes. L'évolution par rapport à 2018 est de + 31 % pour les constats et + 30 % pour les victimes, sachant que toutes ne sont pas retrouvées. Les éleveurs sont aujourd'hui découragés. Ils demandent une meilleure évaluation des dégâts par l'État, notamment des dommages liés aux animaux prédatés non retrouvés et les perturbations induites (perte de fertilité des animaux, épuisement des éleveurs,). Ils souhaitent aussi une reconnaissance des spécificités des pratiques pastorales extensives en Haute-Savoie. Aussi, elle souhaite connaître ses propositions sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25738

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2020](#), page 147

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)